

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

78013

Objet

URBANISME & CONSTRUCTION

Z.A.E.C. ALIENATION DE
TERRAIN AU PROFIT DE M.
GENDREAU André.

DATE DE CONVOCATION

16 JANVIER 1978

DATE D'AFFICHAGE

16 JANVIER 1978

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 25

Nombre de votants 26

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix huit
le vingt janvier à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. TETARD, Maire

Etaient présents : M. TETARD, DUFOUR, Melle FOUCHE, MM. LIS, DUJARD
BOUCHET, BOUTET, FABER, POUGET, PAPEAU, COLLE, POUMAILLOUX, MONTRON
NAULIN, MAURELET, BOISARD, GUICHAOUA, BOULAN, BROTREAU, BERLAND,
DUFEIL, TAP, TACQUET, PELLETIER, CABAL.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. VIAUD par M. PAPEAU

Absents : MM. LACEAUD

M. MONTRON

a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

La Ville de ROYAN dispose de parcelles de terrain dans le
cadre de la zone d'activités économiques complémentaires (Z.A.E.C.)

M. GENDREAU André, demeurant à ROYAN, 4. 6. 8 rue de la Source,
vient de manifester son intention de solliciter l'aliénation à son
profit d'une parcelle de terrain cadastrée section CI, au lieudit
"derrière le pont" pour une superficie de 1.219m².

Rien ne s'oppose à ce que satisfaction soit donnée à l'intérès
qui a accepté, par promesse d'achat en date du 20 Janvier 1978, le
prix de cession fixé à 23 F. H.T. le mètre carré.

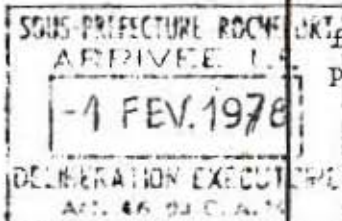
M. le Rapporteur propose à l'Assemblée Municipale de se prononc
favorablement sur l'aliénation de ladite parcelle aux conditions
précitées.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Rapporteur,

Vu les plans des lieux et parcellaire

Vu la promesse d'achat souscrite par M. GENDREAU André,



Considérant l'intérêt que présente pour la Ville l'implantation de nouvelles activités dans la Zone d'Activités Economiques Complémentaires,

DECIDE :

- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint agissant par délégation à conclure et signer l'acte de vente, objet de l'aliénation au profit de M. GENDREAU André, demeurant 4.6.8. rue de la Source à ROYAN, d'une parcelle de terrain d'une superficie de mille deux cent dix neuf mètres carrés (1.219m²) cadastrée section C1, au lieudit "derrière le pont" moyennant le prix global unitaire de vingt trois francs hors taxes le mètre carré (23 F.)

- que l'acte concrétisant l'opération sera dressé en l'étude de Me PAGEOT Notaire à ROYAN.

- que la recette correspondante à l'aliénation précitée sera perçue par la Ville de ROYAN au titre du Budget Primitif 1977, ch. 908 art 2101.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre MM. les Membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE MAIRE
L'ADJOINT DELEGUE,



A. Dufour
A. DUFOUR